

b) La simplicité : le matériel doit être de conception simple et facile à réparer. Les conditions d'exploitation des machines au Pérou sont extrêmement difficiles et le matériel qui n'est pas suffisamment durable tombera bientôt en panne et s'il compte en panne, les réparations doivent être effectuées rapidement et facilement.

c) Le service : Toute compagnie espérant des ventes continues doit avoir un représentant ayant reçu une solide formation qui se tient près du lieu de l'exploitation forestière et peut répondre rapidement aux demandes, de même qu'effectuer des réparations mineures. Un technicien d'usine doit également faire des visites régulières dans le marché et inspecter le matériel en cours d'utilisation.

d) Les pièces de rechange : La vente initiale doit inclure de préférence les pièces de rechange, en particulier si la vente est à crédit. Les agents doivent être encouragés à tenir des stocks suffisants de pièces de rechange pour réduire au minimum la durée d'inactivité du matériel.

Principes généraux

Les principes généraux suivants sont appuyés par la Division de l'industrie forestière du Ministère de l'Agriculture (Direction Forestal Ministerio de Agricultura del Perú).